

Le petit Saint-Seurinnois

Bulletin d'information communal - Novembre 2023 - N°45



Département
de la Gironde



Sommaire

Infos municipales 04 -10

- La barrique à livres p.04
- Bibliothèque p.04
- Catéchisme p.04
- Cimetière p.04
- Plan de sauvegarde..... p.04
- Maison des jeunes..... p.05
- Ecole..... p.06
- Voirie p.07
- Cérémonie du 11 novembre p.07
- Règles de vie communales p.08
- Traitement des déchets p.09-11

Associations..... 12-15

- Liste des associations..... p.12
- A.C.C.A. Chasse p.12
- Art Club p.12
- La machine d'antan..... p.12
- Bushido Karaté Club..... p.12
- A.S.S.S. Foot p.13
- Maison du tourisme et du vin p.14
- Bridge..... p.14
- Club de marche 2023-24 p.14
- Comité des fêtes p.15

Les artisans et commerçants 16-17

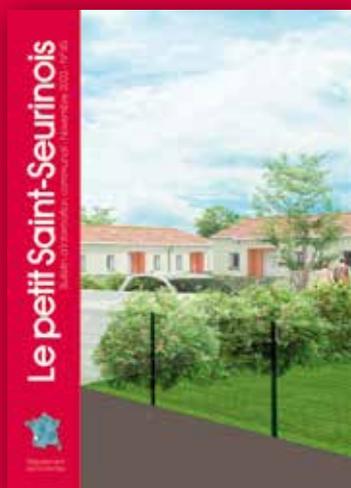
Le saviez-vous ?..... 18-19

- La fibre p.18
- Mon médoc PNR..... p.18
- Vendanges 2023 p.18
- Cadeau de Noël p.18
- Recensement de la population..... p.18
- Le port de la Maréchale maltraité... p.19
- Octobre rose p.20

Recettes..... 21

Jeux 22

Etat civil / manifestations 23



.....

Directeur de la publication:

Gérard ROI, Maire de Saint-Seurin-de-Cadourne.

**Réalisé par la commission information,
communication extérieure, culture:**

Gina MUNK, Béatrice VERGEZ, Christine CHEVRIER, Sandra NEGRIER,
Sandra LABOY, Virginie PERRAULT, Frédéric LARROQUE, Agnès MATHIEU

Toutes les informations sur notre site internet:
www.saint-seurin-de-cadourne.fr

Mise en page et impression :
Editions Conseils Informations
www.conseil-information.com

Reproduction totale ou partielle interdite

Mes amis,

Encore une année passée à améliorer le bien-vivre à Saint-Seurin. Et quelle année !

Des travaux dans tous les services. Certes, nous les avons programmés car nous vous les avons promis lors de la même soirée des vœux, en janvier 2023. Donc,

- une route en enrobé à chaud : la rue du Mont,
- la tranche d'assainissement du hameau de la Maréchale : un beau chantier très correctement réalisé, le 24 octobre a eu lieu les essais pour les raccordements au tout à l'égout donc vos demandes de branchement vont être possibles tout prochainement,
- et, à partir du 14 octobre, après 13 ans de bataille administrative, la réalisation tant attendue de la digue dont l'enjeu demeure la protection contre les inondations fluviomaritimes survenant lors des coefficients de marées majeures. Le rendez-vous pour le départ des travaux a eu lieu le 16 octobre, ceux-ci dureront environ 4 mois,
- A cela, il faut ajouter l'énorme dossier nécessaire à la construction de notre résidence pour personnes âgées. Il nous fallait absolument protéger cette tranche d'âge fragile et méritante dans la mesure des capacités financières de la commune. Beaucoup de calculs, une avalanche de simulations a été nécessaire.

Depuis deux ans déjà, nous économisons tous azimuts afin de constituer une enveloppe de fonds propres.

Nous consacrons beaucoup de temps sur le montage, parfois très exigeant, des dossiers de subventions : Etat, Département, Région, PNR, MSA.

Tous sont partenaires ou devraient le devenir.

Néanmoins, la marche est longue pour trouver les 1 200 000 € indispensables au bouclage.

Le personnel administratif de la mairie, que je félicite ici, s'emploie avec détermination à trouver les « bonnes clés ».

A côté de cela, la commune avance dans les détails utiles ; comme le fleurissement plutôt bien réussi cette année, l'entretien des espaces verts, des bords de route et des passes souvent détruites par des individus inconscients des dégâts qu'ils provoquent juste pour tester leurs 4 x 4. C'est idiot et cela nous coûte cher ! Attention maintenant aux contraventions !!

La cantine scolaire a entièrement été repensée par Frédéric LARROQUE, les repas compris. Il y a un mieux évident – Bravo !

Nos appartements sont rénovés à chaque relocation. C'est joli et fonctionnel grâce à nos conseillers bénévoles et très actifs.

La saison estivale du Port a fait un tabac : jamais autant de monde n'avait été réuni en ce lieu magique.

Toutes les associations œuvrent avec le soutien de la mairie afin d'offrir la meilleure image possible de Saint-Seurin. J'en veux pour preuve : la manifestation « Octobre Rose » gérée par Madame Pierron et son staff, que je félicite, et qui honorent Saint-Seurin.

Malgré les temps difficiles et les charges en constante augmentation, le conseil municipal n'envisage aucune hausse d'impôt pour 2024.

Notre gestion, plutôt bien mesurée, nous permet de tenir le choc sans étendre les prélèvements fiscaux déjà très lourds que vous subissez.

Avec cette bonne nouvelle, je crois vous avoir tout dit mais je reste à votre disposition tous les jours pour de plus amples précisions si vous le souhaitez.

Joyeuses fêtes et bonne année 2024

Le Maire,
Gérard ROI

Barricade à livres

Nous tenons à rappeler que lorsque « une barricade » transformée en boîtes à livres est installée, chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement.

La boîte à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage et ne doit pas être utilisée comme poubelle comme nous avons pu le constater au Port de la Maréchale.

Ce genre de détérioration est pénalisant pour tous les amateurs de lecture.



La Catéchèse

Cette année, nous vous proposons la Catéchèse à Saint-Seurin de Cadourne. Vous n'êtes donc pas dans l'obligation d'inscrire votre enfant à Pauillac ou à Saint-Laurent, ce qui allège le temps passé sur les routes.

Tout enfant à partir du CE2 peut suivre la Catéchèse une fois par semaine à la Bibliothèque prêtée par la Mairie.

Cela permettra à votre enfant d'accéder aux sacrements.

Cette année 2022/2023, nous étions un groupe de cinq jeunes.

Un des enfants a fait sa Première communion à Pauillac.

Je suis prête à vous accueillir pour les inscriptions :

les Vendredis de 16H30 à 17H30 à la Bibliothèque Place de la Mairie.

Béatrice Vergez

Bibliothèque

La Bibliothèque est à votre disposition:

- Le Mercredi de 15h à 18h
- Le vendredi de 16h30 à 17h45

N'hésitez pas à pousser la porte de cet édifice où vous trouverez : romans, romans policiers, documentaires, biographies, revue d'art etc... pour tous âges.

La lecture nous délivre des agendas trop chargés où l'on étouffe.

Démodés, vraiment les livres? On les ouvre comme des fenêtres sur un monde plus humain.

Les « Dames » de la Bibliothèque sont présentes pour vous conseiller, vous accompagner dans votre choix si vous le désirez, vous entendre, vous écouter.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, nous nous ferons une joie de vous apporter de la lecture à votre domicile.

Les enfants, les jeunes sont attendus. Grâce aux livres, ils enrichissent leur vocabulaire, leurs connaissances et l'orthographe.

L'accès aux livres est gratuit... En cette période d'inflation, c'est merveilleux!

Vous êtes tous et toutes attendus.

Béatrice Vergez



Cimetière

Le cimetière a toujours le même problème de désherbage depuis la loi qui interdit les produits chimiques.

La commune se charge de l'entretien des espaces publics mais elle compte sur vous pour entretenir les parties des abords de vos tombes.

La Toussaint passée, les chrysanthèmes fanés doivent être retirés et peuvent être conservés à l'abri du froid pour l'année suivante.

Si vous désirez acheter une concession des tombes qui ont été déclarées en état d'abandon sont disponibles, merci de vous rapprocher de la mairie.

Nous espérons votre implication afin de garder une vision agréable de ce lieu de recueillement. Merci à tous.

Plan Communal de Sauvegarde

Ce plan doit être mis à jour régulièrement, afin de recenser les personnes isolées, vivant seules ou médicalisées. Merci de bien vouloir vous faire connaître à la Mairie.

Maison des Jeunes

Cette année fut encore bien remplie pour nos jeunes St-Seurinois, avec beaucoup d'activités sportives comme le multi-sport, Archery battle, Accrobranche, Mini-Golf, Surf, Paddle, sports sur la plage : Beach tennis, Beach volley, Beach soccer mais aussi des activités ludiques et culturelles comme l'atelier sur le CYBER Harcèlement qui est malheureusement fréquent chez nos jeunes donc essentiel d'aborder le sujet, pâtisseries, cinéma etc...Chaque fin de vacances s'est clôturée par une Soirée festive.

Nous avons débuté les vacances d'été par un séjour au Futuroscope, offert par la municipalité « nous leur adressons tous nos remerciements », les 12 enfants participants en sont revenus ravis.

Le partage, le respect, la convivialité et la bonne humeur font partie de la cohésion d'un groupe, c'est pour cela que cette année nous avons de nouveau improvisé un mini-camping dans le jardin de la MDJ. Alors, quand tu n'as pas classe, si tu veux passer un bon moment entre jeunes, pratiquer du sport, faire de la pâtisserie, des jeux, rejoins-nous.

La maison des jeunes est ouverte à tous les Saint-Seurinois de 11 à 17 ans, tous les mercredis de 13h00 à 17h00 ainsi que les vacances scolaires sauf Août et Noël.

Les jeunes se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Sandrine Meynieu



Ecole

Cantine

Lors de la dernière réunion entre parents d'élèves et professeurs, une demande a été formulée au sujet de la cantine afin d'obtenir une meilleure qualité de nourriture avec un circuit court : produits frais, menus variés.

Nous avons obtenu un accord avec la Mairie de Vertheuil pour la livraison des repas élaborés par un cuisinier et cela nous a également permis de réduire le prix unitaire du ticket de cantine à 3€70 pour les enfants et 4€ pour les professeurs.

Une remise aux normes de notre local cantine a été, bien entendu, nécessaire, l'agencement et l'aménagement de ces travaux ont été réalisés entièrement par nos agents municipaux, pour moins de 10 000€.



Pour la semaine du 4^e le vous propose...

LUNDI 9/10/2023	MARDI 10/10/2023	MERCREDI 11/10/2023	JEUDI 12/10/2023	VENDREDI 13/10/2023
Saucisson Beurre	Crêpe au Jambon et au Fromage		Taboulé	Terrine de Campagne
Sauté de veau Riz complet Fromage Compote	Ravioles Salade Fromage Fruit de saison		Haricots Verts Cuisse poulet Fromage Île flottante	Brandade de Morue Salade Fromage Flan Aïsa vanille

Les menus sont susceptibles d'être modifiés selon les approvisionnements.

agap pro

Bon appétit!

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE.

Le chemin de l'école



« Il nous faut attaquer une année studieuse. Tous ensemble, petits et grands, nous allons continuer à démontrer que notre école est vivante et dynamique, a déclaré le maire Gérard Roi le jour de la rentrée des classes. Nous avons besoin, pour conserver notre maternelle et l'ensemble du primaire, d'un effectif minimum. Un certain seuil qui ne doit pas baisser. Alors, refaites des enfants, nous avons les moyens de les éduquer ! Nous souhaitons cette année la bienvenue à deux nouvelles enseignantes, Caroline Chaffaut, responsable des GS, CP, CE1 et Siham Charef pour les CE2, CM1, CM2. » D'importants travaux ont été effectués pour une remise aux normes des cuisines de Vertheuil, avec qui sont réalisés et partagés les repas. Un investissement de 10 000 pour une meilleure prestation et la fixation du prix de repas à 3,70 ont été décidés.

PHOTO JDM-GS



Des écoliers petits vendangeurs au château Moulin de Blanchon

Lundi 18 septembre, les élèves de Grande Section, CP et CE1 de l'école Le Soc ont eu la joie de participer à la fête des vendanges au château Moulin de Blanchon. Sylvain Négrier, propriétaire du château viticole, les a reçus avec beaucoup de gentillesse et générosité. Au programme de la journée : vendanges manuelles sur une parcelle, éraflage manuel, découverte d'un pressoir manuel à l'ancienne et dégustation du jus de raisin récolté, visite des chais, des machines, et découverte du processus de vinification avec Sylvain. L'expérience de la fermentation du jus de raisin ainsi que les cadeaux souvenirs tels qu'un panier traditionnel de vendangeur en bois ont particulièrement enthousiasmé nos petits vendangeurs.

Mme CHAFFAUT



Voirie



Travaux de voirie rue du Mont



Le panneau de circulation interdite a été posé sur le chemin d'Amadour (ancien Chemin des Gabariers). Les contrevenants seront sanctionnés.



Travaux réalisés devant le château Bel Orme



La Fontaine a été nettoyée par les agents municipaux.

Cérémonie du 11 novembre

Un jour que l'on ne doit pas oublier

Lors de ce 105^{ème} anniversaire de l'Armistice de la première Guerre mondiale, je tiens à remercier et à me réjouir de la présence à nos côtés de la jeunesse de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Pauillac et de leurs familles qui ont participé à l'hommage rendu à tous les morts pour la France.

Gérard ROI



Règles de vie communale

Le civisme contribue à préserver au quotidien une ville agréable pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement coutumier. Le civisme, c'est l'affaire de tous !



LE BRUIT

Contrairement à une idée répandue, le bruit est réglementé de jour comme de nuit. Dans la journée, des plages horaires sont définies pour les activités les plus bruyantes. Ainsi, les travaux de jardin et de bricolage nécessitant l'utilisation d'outils bruyants (perceuse, scie mécanique, tondeuse, tronçonneuse...) doivent être effectués à des horaires précis :



- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés le matin de 10h à 12h

Suivant Arrêté Préfectoral du 22 avril 2016

ABOIEMENTS ET DIVAGATION DE CHIENS

Les aboiements excessifs sont passibles d'une contravention. La divagation peut entraîner des accidents avec les piétons, les cyclistes ou les automobilistes. Le propriétaire est toujours responsable de son animal et des actes qu'il occasionne. Aussi les animaux doivent être tenus en laisse dans les lieux publics. Tout chien divaguant sur la voie publique peut être capturé et conduit à la SPA. Sa récupération est passible d'un rappel à la loi.



Suivant ARRETE DIVAGATION CHIENS CHATS

TROTTOIRS ET CANIVEAUX



La loi impose à tous les habitants de nettoyer le trottoir et le caniveau au droit de leur habitation. La balayeuse passe régulièrement dans les rues et assainit quant à elle les caniveaux. Les propriétaires de chiens sont priés de respecter les trottoirs et les rues en ne laissant pas leurs animaux les souiller, sinon en nettoyant les déjections laissées par leurs chiens.

Suivant ARRETE NETTOYAGE DES RUES

Suivant ARRETE DEJECTIONS CANINES

FEUX À L'AIR LIBRE

Les feux à l'air libre sont interdits, sur tout le territoire de la commune, toute l'année.

Suivant Arrêté Préfectoral 29 juin 2016



LES POUBELLES SUR LES TROTTOIRS

Nous avons pu constater que des poubelles surchargées restent sur les trottoirs entre deux collectes, certains déchets se répandent inévitablement sur le trottoir. Outre l'impact sanitaire, il y a aussi la nuisance pour les promeneurs. Nous vous informons que les bacs doivent être présentés couvercles fermés afin que ce genre de désagrément ne soit pas possible. Nous vous remercions de faire le nécessaire. Merci de votre compréhension.



PROLIFÉRATION DES CHATS



Nous constatons journallement la présence de chats sauvages en prolifération.

Il n'est pas concevable de « faire naître des animaux » pour les abandonner à la charge de la collectivité.

Devant un tel manque de civisme, la municipalité va être amenée à instaurer un règlement de police assorti d'amendes pécuniaires au détriment des personnes abritant ou entretenant des animaux errants.

Je ne tiens pas à en arriver là. Prenez vos responsabilités là où elles sont en cause.

Le Maire Gérard ROI

RESPECTONS LA NATURE



Traitement des déchets

En 2024, les plannings de collecte des déchets évoluent

Bégadan, Blagnac-Prignac, Cissac-Médoc, Civrac en Médoc, Couquèques, Gaillan-Médoc, Jau-Dignac-et-Loirac, Naujac-sur-Mer, Ordonnac, Queyrac, Saint-Christoly Médoc, Saint- Estèphe, Saint-Germain d'Esteuil, Saint-Julien-Beychevelle, Saint-Laurent-Médoc, Saint- Sauveur, Saint-Seurin de Cadourne, Saint-Vivien de Médoc, Saint-Yzans de Médoc, Talais, Valeyrac, Vendays (hors Montalivet), Vensac (Hors Vensac Océan), Vertheuil.

Dès le 1^{er} janvier 2024, la collecte des déchets à domicile sera réorganisée en faveur du tri des déchets recyclables et compostables. Aussi, la collecte du bac emballages (jaune) et du bac des déchets alimentaires (vert) sera réalisée toutes les semaines. Celle des déchets résiduels (bac noir) sera faite toutes les deux semaines.

C'est un constat confirmé par une étude réalisée en avril 2023, il reste des déchets valorisables dans le bac noir !

Une collecte des emballages en hausse mais encore insuffisante. Depuis le 1^{er} janvier dernier, tous les emballages et les papiers se trient. Sur le 1^{er} semestre 2023, la collecte des déchets recyclables a augmenté de près de 10 % par rapport à 2022. Pour autant, il reste encore 1/4 d'emballages dans les poubelles d'ordures ménagères (bac noir) faute d'avoir été triés.

Une collecte des déchets alimentaires à fort potentiel

Pourtant proposée par le Smicotom depuis 2000, la collecte des déchets alimentaires a également un fort potentiel car nous retrouvons encore près de 40% de ces déchets dans le bac noir.

Pour encourager le geste de tri, le Smicotom adapte un nouveau rythme de collecte en faveur de la collecte des recyclables (bac jaune) et compostables (bac vert) avec une collecte par semaine. À contrario, le volume des déchets du bac noir, largement diminué, sera collecté tous les 15 jours.

Cette modification des fréquences de collecte permet, grâce à l'amélioration du tri, de réduire de plus de 50% le volume des poubelles noires dont le contenu finit enfoui sur le site à Naujac-sur-Mer.

Le nouveau planning de collecte, en cours de consolidation, sera communiqué à partir de novembre 2023 aux communes et largement diffusé sur tous les supports de communication du Smicotom.

Pour vous accompagner dans cette réorganisation, le Smicotom viendra à votre rencontre en réalisant une permanence en mairie sur les communes de :

- Vertheuil, le mercredi 8 novembre de 9h00 à 12h30
- Civrac en Médoc, le mercredi 15 novembre de 9h00 à 12h30
- Vensac, le mercredi 22 novembre de 9h00 à 12h30
- Naujac-sur-Mer, le mercredi 29 novembre de 9h00 à 12h00



Quel tri pour quelles fréquences de collecte ?

Les sacs compostables ne peuvent être retirés en mairie que si un bac est référencé au logement ! Habitants de St Laurent Médoc : les sacs compostables sont à retirer au Smicotom – 20 zone d'activités.



Pass' déchèteries

Nouveauté à partir du 1^{er} janvier

PASS' DÉCHÈTERIES

Obligatoire pour accéder aux déchèteries

COMMENT ?

- ✓ Rendez-vous sur smicotom.e-reom.net dès maintenant,
- ✓ Créez votre espace et fournissez vos pièces justificatives,
- ✓ Recevez votre Pass'Déchèteries par SMS (un par foyer),
- ✓ Stockez votre Pass'Déchèteries dans votre téléphone,
- ✓ Présentez votre Pass' lors de vos visites sur nos déchèteries à compter du 1^{er} janvier 2024.

Qu'est ce que c'est ?
Un système d'identification et de suivi.

POURQUOI ?

- ✓ Réserver le service à nos usagers.
- ✓ Réduire les files d'attente.
- ✓ Faire contribuer les gros producteurs de déchets et limiter les abus.

Plus d'informations sur www.smicotom.fr - Assistance au 0 800 505 508
Numéro vert

Planning 2024

Collecte tous les 15 jours :

Sem bleue Sem verte

Communes concernées par un changement de planning

COMMUNES	SECTEURS	EMBALLAGES PAPIER		DÉCHETS ALIMENTAIRES		DÉCHETS RÉSIDUELS	
		Jours de collecte		Jours de collecte		Jours de collecte	
Bégadan	Toute la commune	jeudi	après-midi	jeudi	après-midi	vendredi	après-midi
Blaignan-Prignac	Secteur Blaignan	jeudi	après-midi	jeudi	après-midi	jeudi	après-midi
	Secteur Prignac	lundi	après-midi	lundi	après-midi	mardi	après-midi
Carcans	Toute la commune	vendredi	matin	mardi	matin	mardi	matin
Cissac Médoc	Toute la commune	lundi	matin	lundi	matin	jeudi	matin
Civrac en Médoc	Toute la commune	vendredi	après-midi	vendredi	après-midi	vendredi	après-midi
Couquèques	Toute la commune	jeudi	après-midi	jeudi	après-midi	jeudi	après-midi
Gaillan Médoc	Toute la commune	mercredi	après-midi	mercredi	après-midi	mercredi	après-midi
Grayan et L'Hôpital	Toute la commune	jeudi	matin	jeudi	après-midi	jeudi	après-midi
Hourtin	Toute la commune	vendredi	matin	mardi	matin	mardi	matin
Jau-Dignac et Loirac	Toute la commune	mercredi	après-midi	mercredi	après-midi	mardi	après-midi
Lacatau	Océan	mardi	matin	lundi	matin	lundi	matin
	Ville	mardi	matin	lundi	après-midi	lundi	après-midi
Le Verdon sur Mer	Toute la commune	jeudi	matin	lundi	matin	lundi	matin
Lesparre Médoc	Toute la commune	mercredi	matin	jeudi	matin	jeudi	matin
Naujac sur Mer	Toute la commune	vendredi	après-midi	vendredi	après-midi	vendredi	après-midi
Ordonnac	Toute la commune	mardi	après-midi	mardi	après-midi	mardi	après-midi
Paulliac	Toute la commune	mercredi	matin	mercredi	matin	mercredi	matin
Queyrac	Toute la commune	vendredi	après-midi	vendredi	après-midi	vendredi	après-midi
Saint Christoly Médoc	Toute la commune	jeudi	après-midi	jeudi	après-midi	jeudi	après-midi
Saint Estèphe	Toute la commune	lundi	après-midi	lundi	après-midi	jeudi	après-midi
Saint Germain d'Esteuil	Toute la commune	jeudi	après-midi	jeudi	après-midi	mardi	après-midi
Saint Julien Beychevelle	Toute la commune	vendredi	après-midi	vendredi	après-midi	mardi	après-midi
Saint Laurent Médoc	Toute la commune	mardi	après-midi	mardi	après-midi	mardi	après-midi
Saint Sauveur	Toute la commune	lundi	après-midi	lundi	après-midi	jeudi	après-midi
Saint Seurin de Cadourne	Toute la commune	mardi	après-midi	mardi	après-midi	jeudi	après-midi
Saint Vivien de Médoc	Toute la commune	vendredi	après-midi	vendredi	après-midi	lundi	après-midi
Saint Yzans de Médoc	Toute la commune	jeudi	après-midi	jeudi	après-midi	vendredi	après-midi
Soulac sur Mer	Toute la commune	vendredi	matin	lundi	matin	lundi	matin
Talais	Toute la commune	mercredi	après-midi	mercredi	après-midi	lundi	après-midi
Valeyrac	Toute la commune	mercredi	après-midi	mercredi	après-midi	lundi	après-midi
Vendays Montalivet	Bourg et écarts	vendredi	matin	vendredi	matin	jeudi	matin
	Montalivet & Vensac Oc	vendredi	matin	jeudi	matin	jeudi	matin
Vensac	Hors Vensac Océan	mercredi	après-midi	mercredi	après-midi	mercredi	après-midi
Vertheuil	Toute la commune	lundi	après-midi	lundi	après-midi	mercredi	après-midi

Pour la collecte du matin, les bacs doivent être sortis sur la voie publique en bordure de route la veille au soir.

Pour la collecte de l'après-midi, les bacs doivent être sortis sur la voie publique en bordure de route au plus tard à 12h00.



COLLECTE DES DÉCHETS à partir de **2024**
COMMUNE DE SAINT-SEURIN DE CADOURNE



BAC EMBALLAGES ET PAPIER BAC DÉCHETS ALIMENTAIRES BAC DÉCHETS RÉSIDUELS
MARDI APRÈS-MIDI TOUTES LES SEMAINES JEUDI APRÈS-MIDI SEMAINES VERTES

* CALENDRIERS 2024 DISPONIBLES EN TÉLÉCHARGEMENT SUR WWW.SMICOTOM.FR

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE PERSONNALISÉ DISPONIBLE SUR VOTRE TÉLÉPHONE ET DES NOTIFICATIONS DE RAPPEL DE COLLECTE LA VEILLE
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION GRATUITE ET PRATIQUE :-)

BROYAGE À DOMICILE

PARTICIPATION DU SMICOTOM + CRÉDIT D'IMPÔT = COÛT RÉDUIT



TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR www.smicotom.fr - Prestation de broyage

COMPOSTEZ À DOMICILE

Le compostage est un procédé de fermentation naturelle des matières organiques en présence d'oxygène qu'il est très facile de faire soi-même à domicile.

Compostage en tas : Cette technique consiste à regrouper les déchets en tas (de 0,5 m à 1,5 m en moyenne) à même le sol, pour faciliter la colonisation par les vers de terre et les insectes. Vous pouvez disposer au préalable un lit de branchages pour assurer un drainage du compost par le bas. Dans tous les cas, évitez de le mettre dans un creux : l'eau pourrait s'y accumuler. Privilégiez un endroit caché, bien drainé, à mi-ombre, à l'abri du vent. Pensez également à le situer ni trop près ni trop loin de votre maison, pour combiner facilité d'accès et agrément. Évitez enfin de le positionner en limite de propriété (vos voisins pourraient ne pas apprécier la vision de votre compost).

Compostage en bac : Un composteur, aussi appelé « bac à compost » ou « silo à compost », convient pour les petits volumes (jusqu'à 1000 litres). À chaque apport de déchets frais, un brassage sur une vingtaine de centimètres permet de les mélanger aux matières présentes. Il faut ensuite recouvrir le tout de copeaux, broyat de branches ou autres matières grossières carbonées.

Demande de composteur auprès du Smicotom

- Offre réservée aux particuliers du territoire dans la limite de 1 par domicile, toutes distributions comprises
- Affectation du composteur à l'adresse de la demande
- Tarif : 15 euros
- Retrait sur rendez-vous à Saint Laurent Médoc – demande préalable par formulaire ci-dessous

Formulaire de demande

Le 20 Juin 2023 : en attente de réapprovisionnement - délais annoncés longs par le fournisseur (5.5 mois) - Merci de patienter jusqu'à la réactivation du formulaire de demande. Abonnez-vous à la lettre d'information numérique en bas de page dans laquelle nous communiquerons sur la disponibilité des composteurs. Merci de votre compréhension.



La Recyclerie

le tri pour une nouvelle vie

La recyclerie du SMICOTOM a démarré son activité le 1er juin 2017. Destinée à favoriser la réduction des déchets en développant une économie circulaire et solidaire dans le Médoc, le bâtiment de 500m², situé à Naujac-sur-Mer, permet de donner une nouvelle vie aux objets en état de servir et dont les propriétaires n'ont plus d'usage.

Localité et horaires d'ouverture au public

Le fonctionnement de la collecte des objets

La boutique est ouverte au public de 10h00 à 17h00 :

- tous les mercredis,
- Les 1er et 3e samedi de chaque mois
- Fermée les jours fériés

Pour plus de certitude, suivez les ouvertures dans l'agenda

Coordonnées :

Rue de la Gravière, 33 990 NAUJAC SUR MER

Tél. 05 56 59 94 22, Mail : recyclerie@smicotom.fr

Moyens de paiement acceptés :

- Espèces
- Carte bancaire
- Chèques jusqu'à 30 euros sur présentation d'une pièce d'identité

Le fonctionnement de la collecte des objets

Nouveauté 2023 ! La collecte à domicile

La Recyclerie propose une prestation gratuite de collecte à domicile que ce soit pour les particuliers ou les professionnels (privés ou publics) **sous couvert d'un volume minimum de 2 mètres cube.**

Cette collecte est destinée aux objets réemployables à destination de La Recyclerie uniquement. La collecte à domicile n'est pas un service d'enlèvement des encombrants pour la déchèterie.

Consultez et complétez le formulaire de demande préalable tout en bas de cette page :

https://www.smicotom.fr/wp-content/uploads/2023/02/2023_CHARTEDE-COLLECTE-A-DOMICILE.pdf

Besoin de plus de renseignements ? Appelez le 05 56 59 94 22 ou recyclerie@smicotom.fr

Le dépôt en apport volontaire

L'apport volontaire à La Recyclerie est possible et à privilégier pour les grosses pièces. Il est organisé les mardis et vendredis de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous.

Contactez l'équipe de La Recyclerie les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 16h00 au 05 56 59 94 22.

Le dépôt en déchèterie

Les usagers des services du SMICOTOM peuvent également déposer leurs objets dans la zone réemploi des déchèteries du territoire. Le SMICOTOM se charge ensuite de leur rapatriement vers la recyclerie et de leur traitement.

Les objets acceptés

- le textile en parfait état (sans trou, sans tâche), propre et plié,
- les chaussures en parfait état (sans trous, sans tâches),
- le linge de maison en parfait état (sans trou, sans tâche), propre et plié,
- la vaisselle, les contenants, les couverts, les poêles, casseroles, faitout, ustensiles...
- le matériel de bricolage et le matériel de jardinage,
- les instruments de musique, les CD, DVD, vinyles, les jeux vidéo,
- les objets de décoration,
- les articles de sport et de loisirs,
- l'électroménager,
- les jouets et jeux (complets),
- les livres,
- les luminaires,
- le mobilier,
- les appareils multimédias,
- le matériel de puériculture.



Les objectifs :

réduire la quantité de déchets sur le territoire pour atteindre l'objectif du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, développer l'économie circulaire dans le Médoc, favoriser l'économie solidaire, sensibiliser sur la réduction des déchets à travers la réutilisation et le réemploi.

Les partenaires

Le SMICOTOM développe des partenariats autour de la recyclerie pour favoriser les chances de réemploi des objets et développer l'activité sociale et solidaire autour des métiers du réemploi.



LE LIVRE VERT

Acteur bordelais de l'insertion par l'activité économique, cette entreprise a développé depuis 2013 une logistique dédiée à la deuxième vie du livre qui a permis de créer six emplois dont quatre en insertion.

Le SMICOTOM détournera l'excédent des livres collectés chez Le Livre Vert pour leur permettre de tenter une deuxième vie ailleurs.

Suivez Le Livre Vert sur Facebook !



LE RELAIS GIRONDE

Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Membre d'Emmaüs France, il a développé plusieurs activités économiques parmi lesquelles la collecte et valorisation du textile. Leader français, il gère 19 centres de tri dont Le Relais Gironde installé à Bordeaux Bacalan et 81 boutiques Ding Fring dont celles de Bordeaux, Pessac et Cenon.

Le SMICOTOM détournera l'excédent du textile collecté chez Le Relais Gironde pour leur permettre de tenter une deuxième vie ailleurs. Suivez Le Relais Gironde sur Facebook !



LE GIHP

Le GIHP Aquitaine est une association qui exerce une mission d'association représentative des personnes handicapées et gère plusieurs services encadrés par des professionnels de l'accompagnement social, de la rééducation, du logement, des aides techniques, de l'emploi, de la formation, de la culture et des loisirs.

De plus, le GIHP a créé et gère une recyclerie dite « recyclothèque® » orientée sur les aides techniques. Depuis octobre 2018, le SMICOTOM détourne les excédents d'aides techniques au profit de la recyclothèque du GIHP Aquitaine pour leur permettre de trouver un nouvel acquéreur.



L'IME à Saint-Laurent-Médoc

L'institut Médico-Educatif à Saint-Laurent-Médoc est un établissement médico-social qui accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans nécessitant une éducation spécialisée.

Chaque vendredi depuis novembre 2019, La Recyclerie accueille quelques adolescents de l'IME dans le cadre de leur parcours d'initiation au travail et insertion sociale.

LISTE DES ASSOCIATIONS

Saint-Seurinoises

Nom du président
Coordonnées**St-Seurin St-Estèphe Football Club**
M. Sylvain NEGRIER et M. Nicolas MIQUAU**A.C.C.A. CHASSE**
M. Eric HERTMANNI
06 79 01 75 14**Amis de Saint Martin GRIPP**
M Dominique BOYER
domiboyer@free.fr
06 64 39 98 48**ARTS CLUB**
Mme Bénédicte NIEUWAAL
13 route de Lesparre
05 56 59 35 32**Association des Parents d'Élèves**
Non représentée cette année**Fighting Full Boxing Club**
Marc TEALDI : 06 30 48 16 02
Jean Willem NIEUWAAL : 06 71 06 55 73**Bushido Karaté Club**
Patrick LALANNE
06 67 48 01 74**COMITE DES FETES**
M. Stéphane BIROT
Mairie
05 56 59 31 10**Club de Bridge**
M. Hervé ZIMMERMANN
06 11 56 28 88**Club «Loisirs et Amitié»
section Marche**
Odette Tereygeol
27 rue Greoges Mandel
odette.tereygeol@gmail.com
06 08 92 40 21**Club « La Machine d'Antan »**
Couture et activités assimilées
Agnès 06 64 65 06 14
Chantal 06 40 90 89 83**Syndicat d'Initiative**
M. Aurélien ESCUDERO
Place Paul Daumains
05 56 59 84 14

ACCA

Amis chasseurs,

Suite à la saison dernière, nous espérons avoir la même migration de gibier que l'année passée (grives, palombes, canards, bécasses etc...).

Nous rappelons aux personnes qui se font attaquer les poulaillers par des nuisibles, que vous avez la possibilité de contacter soit la mairie ou le président pour pouvoir faire une déclaration auprès d'un louvetier qui contactera la DDTM pour faire des battues supplémentaires et quand la chasse est fermée nous avons des pièges agrées.

Nous constatons toujours un manque de civilité concernant les cartouches non ramassées. Merci à tous les chasseurs de prendre conscience que la nature a besoin de votre aide.

Espérant que cette année soit giboyeuse, nous vous souhaitons une bonne année cynégétique, veillez à votre sécurité et à celle des autres.

Merci à tous.

Le Président



ART CLUB

Une année de plus et les membres de notre association Arts-Club sont toujours aussi motivées. Plein de projets occupent nos pensées dont certains verront le jour en 2024, d'autres sont encore à l'étude.

Nos réalisations 2023 seront exposées au marché de Noël à la salle des fêtes où nous espérons vous retrouver nombreux.

Nous remercions la mairie d'avoir étudié la possibilité de déménager le club dans un local plus grand car la salle actuelle est devenue bien trop petite.

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année et que 2024 soit remplie de Joie, Tolérance, Amitié et d'une excellente Santé.



LA MACHINE D'ANTAN

Le club de couture n'a pas trop bien fonctionné cette année faute de participantes et de quelques aléas.

Nous invitons plus de monde à nous rejoindre pour l'année prochaine. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes.

Chantal et Agnès



LE BUSHIDO KARATÉ CLUB

Le bushido Karaté Club à repris son activité depuis le 15 septembre chaque vendredi .

Nous pratiquons le Karaté Shotokan traditionnel basé sur l'étude de techniques et non sur le combat. Nous sommes affiliés à la Kokusai Budouin Imaf une des plus vieille fédération du Japon.

Fondé en 1952, la Kokusai Budouin, fédération internationale d'arts martiaux, a pour but de permettre la transmission des techniques dans les arts martiaux traditionnels du Japon et se consacre à la promotion de l'amitié et de la coopération entre les dirigeants des Arts Martiaux Japonais.

Le Bushido karaté club existe depuis 1992 et a été créé par Mr Daniel Cabanne, qui aujourd'hui encore est trésorier de l'association. Le club a été implanté à sa création sur diverses communes du Médoc (Cissac, Lesparre , Couquèques), c'était à l'époque un art martial très pratiqué...

Aujourd'hui nous sommes chaque mardi sur la commune de Ordonnac et le vendredi sur Saint Seurin de Cadourne (ancienne salle des fêtes de 18 h à 20h30).





MAIRIE

Adresse.....1 place du 11 novembre 1918
Téléphone 05.56.59.31.10
Mail mairiesaintseurincadourne@orange.fr
Site www.saint-seurin-de-cadourne.fr
Ouverture..... du lundi au vendredi de 10h à 17h



AGENCE POSTALE

Adresse.....Espace Paul Daumains
Téléphone 05.56.59.84.14
Ouverture.... lundi au vendredi 10h à 12h et 13h30 à 16h30
La levée du courrier est à 13h45 du lundi au jeudi,
à 12h le vendredi, à 10h le samedi.



BIBLIOTHÈQUE

Adresse.....Place du 11 novembre 1918
Ouverture.....Mercredi 15h-18h, Vendredi 16h-17h



MAISON DU TOURISME ET DU VIN

Adresse.....Espace Paul Daumains
Téléphone 05.56.59.84.14
Mail mtvstseurin@orange.fr
Site www.saint-seurin-de-cadourne.fr
Ouverture lundi au vendredi.....10h à 12h et 13h30 à 17h00
Fermé tous les jours fériés

EPICERIE « CHEZ SANDRINE »

Epicerie, Dépôt de Pain et viennoiseries, Tabac Journaux,
Jeux FDJ, Retrait espèces jusqu'à 60€ et paiements des
titres de perception (cantine, garderie, location...)
Ouverturelundi au vendredi 7h30 à 13h et 16h30 à 19h
dimanche et jours fériés 9h à 13h
Fermé.....le samedi
Vente d'huîtres le dimanche matin

ST SEURIN DE CADOURNE



MEMENTO MUNICIPAL

Carte Nationale d'identité / Passeport :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Carte d'Electeur

(Inscription du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année, pour l'année suivante)

Mairie du Domicile

Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur

En ligne : www.service-public.fr

Carte Grise

En ligne : www.immatriculation.ants.gouv.fr

Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance

Mariage / PACS

Mariage : Mairie du domicile ou de résidence de l'un des
parents

PACS : Mairie du domicile ou chez un notaire

Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès

Mairie de naissance, mariage, décès

Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire national de Nantes (02.51.89.89.51)

En ligne www.service-public.fr



CHÂTEAU CHARMAIL

Famille d'Halluin, propriétaire

Cru Bourgeois Exceptionnel



Haut-Médoc

www.chateau-charmail.com - Tél. 05 56 59 70 63

"On ne peut avoir de beaux plans sans les aimer, la nature ne donne rien d'elle-même"

Ces gestes qui sauvent...

QUE FAIRE FACE A UN ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE D'UN ADULTE ?

1) ALERTEZ OU FAITES ALERTEZ LES SECOURS (SAMU 15 ou POMPIERS 18)

2) VÉRIFIEZ SA RESPIRATION ET LIBÉREZ LES VOIES AÉRIENNES

Mettez la personne sur le dos, sur un plan dur.

Agenouillez-vous et mettez 1 main sur son front.

Avec l'autre main relevez le menton et basculez doucement la tête vers l'arrière.

Regardez et écoutez si la personne respire.



3) FAITES DEUX INSUFFLATIONS

Si la personne ne respire pas : pincez son nez et couvrez sa bouche avec la vôtre puis soufflez 2 fois lentement.

Sa poitrine doit se soulever à chaque fois que vous soufflez.

Entre chaque insufflation respirez une bouffée d'air.

4) VÉRIFIEZ DE NOUVEAU SA RESPIRATION



5) LE MASSAGE CARDIAQUE

Si la personne ne respire toujours pas :

Mettez vos mains l'une sur l'autre. Positionnez-les entre ses 2 seins, bien au milieu de sa poitrine, vos épaules à la verticale de vos mains. Poussez vos mains rapidement vers le bas, les bras bien tendus,

les coudes bloqués. Vos mains doivent descendre de 4 centimètres, puis laissez-les remonter et recommencez ainsi 30 fois de suite rapidement.

6) ET CONTINUEZ AINSI

Continuez en alternant 2 insufflations (étape 3) et 30 compressions (étape 5). Si la personne reprend connaissance, respire ou parle arrêtez le massage et couchez-la sur le côté en attendant les secours.

Attention ! les conseils ci-dessus ne remplacent pas une formation au secourisme dispensée par un organisme agréé ou une association habilitée (Croix Rouge, Protection Civile,...). Seule une telle formation vous permettra de pratiquer le secourisme avec un maximum d'efficacité et de sécurité.

NUMÉROS UTILES - URGENCES

Centre de Secours : POMPIERS DE PAULLAC

Téléphone 18
ou 05.56.73.16.80

CLINIQUE MUTUALISTE DU MEDOC

64 rue Aristide Briand 33340 LESPARRÉ MEDOC
Téléphone 05.56.73.10.00

Gendarmerie de LESPARRÉ MEDOC

Téléphone 17
ou 05.56.73.46.70

SAMU 15

Enfance maltraitée 119

Centre antipoison 05 56 96 40 80

SOS Femmes battues 3919

(du lundi au samedi 8h-22h, les jours fériés 10h-20h)

Association personnes âgées 05 56 73 19 50

Pôle emploi 3949

Pavillon de la Mutualité à Lesparre 05 56 73 10 00

DÉCHETS

Déchets végétaux

Au «Pas devant» uniquement le Lundi et Vendredi
de 10h à 17h. Maximum 30 minutes

Les encombrants et les déchets végétaux

sont à déposer à la

déchèterie d'Ordonnac. Tel : 05 56 09 06 14

du mardi au vendredi inclus de : 8h30 à 12h00

Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h20

Pour toute information s'adresser au SMICOTOM.

05 56 73 27 40 - www.smicotom.fr

Collecte sélective des déchets ménagers

SMICOTOM : 17-19 rue du Général de Gaulle

BP 18 - 33112 SAINT LAURENT DE MEDOC

Tel : 05 56 73 27 40 - Fax : 05 56 73 27 41

e.mail: contact@smicotom.fr

Jours de collecte, consulter le planning 2024 page 10

MODIFIER AVEC NOUVELLE AFFICHE

Que faire en cas de brûlure ?

Les gestes essentiels :

• Refroidir la brûlure en l'arrosant immédiatement pendant 5 minutes à l'eau froide, sans pression sur la brûlure.

• Retirer les vêtements pendant l'arrosage, à l'exception de ceux qui adhèrent à la peau.

• **Si la brûlure est très étendue, ou que les cloques sont de grandes tailles** (plus de la moitié de la paume de la main de la victime), la brûlure est dite grave. Il faut allonger la victime sur la région non brûlée. L'installer en position demi-assise si elle présente des difficultés respiratoires. Alerter au plus vite les secours. Surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

• **Si la brûlure est simple**, l'arrosage peut être poursuivi plus de 5 minutes pour limiter la douleur. Ensuite, protéger la brûlure, et ne pas percer la cloque. Surveiller la brûlure : si elle devient chaude, gonfle ou si elle continue à faire mal dans les 24 heures, consulter un médecin.





AGENZWEB

L'AGENCE WEB DE PROXIMITÉ

*Création de sites web
Animation de vos réseaux sociaux*

contact@agenzweb.fr

www.agenzweb.fr

ADMINISTRATIONS

Communauté de communes

MEDOC COEUR DE PRESQU'ILE

Adresse..... 10 place M^{al} Foch 33340 – LESPARRE MEDOC

Téléphone 05.56.41.66.60

Fax..... 05.56.41.04.35

Mail cdc@medoc-cpi.fr

Ouverture lundi au vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Conciliateur de justice

A la CDC sur rendez-vous 05 56 41 66 60

A la Mairie de Pauillac sur rendez-vous

Téléphone 05 56 41 41 39

Trésor Public de PAUILLAC

Adresse..... 10 quai Paul Doumer - 33250 PAUILLAC

Téléphone 05.56.59.02.14

Ouverture Lundi, mardi, jeudi et vendredi..... 9h à 12h

Révision des listes électorales

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à la mairie muni d'une carte d'identité ou d'un passeport ainsi que d'un justificatif de domicile.

Assistants sociaux MSA

Uniquement sur rendez-vous au 05 56 01 83 83

Sécurité Sociale (régime général)

Uniquement sur rendez-vous au 05 56 73 21 60

LOCATION

du foyer socio-culturel

St Seurin 250 €

Extérieurs 650 €

Associations de St Seurin 50 €

Associations extérieures 150 €

CAUTION: 2 chèques de 500 €

Location de chaises et tables

pour 2 jours

chaise: 0,50 €

table: 2,00 €

lot de 1 table et 8 chaises 5,00 €

CAUTION: 75 €

Mais aussi

Vous pouvez également louer à la Mairie : un tractopelle et une mini pelle avec chauffeur (personnel communal) ainsi que de la vaisselle, des chapiteaux et un plancher de bal.

MON DOS, JE LE RESPECTE

SOULEVEZ EN DOUCEUR



Placez-vous au dessus de la charge, vos pieds encadrant la charge et l'équilibre d'équilibre.

Piez les jambes pour saisir la charge tout en conservant le dos droit.

Remontez la charge en la gardant près du corps - Relevez-vous à la force des jambes et des cuisses - Gardez le dos droit.

Transportez la charge bras tendus en la maintenant près du corps.

QUELQUES REGLES POUR PRESERVER VOTRE DOS



Gardez toujours le dos droit

Maintenez les épaules parallèles aux hanches

Utilisez les moyens de manutention mis à votre disposition



Portez les charges près du corps

Ne placez jamais les charges lourdes au sol

Poussez les charges plutôt que les tirer

ENSEIGNEMENT PÉRISCOLAIRE

Ecole Le Soc

Tél.....05.56.59.33.37

Accueil Périscolaire

Arche du Pradina,
28 route des Gabarreyes - 33250 PAUILLAC
Tél.....05.57.75.22.28
mail.....info.famille@medoc-cpi.fr

Accueil collectif des mineurs

21 route de la Garosse - 33250 SAINT-SAUVEUR
Tél.....05.56.59.60.38
mail.....clsh@medoc-cpi.fr

Relais petite enfance

Arche du Pradina,
28 route des Gabarreyes - 33250 PAUILLAC
Tél.....05.57.75.22.28
mail.....rpe.p@medoc-cpi.fr

Périodes de vacances	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Académies	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles
Rentrée SCOLAIRE 2023	Lundi 4 septembre 2023 (Prérentree des enseignants le vendredi 1er septembre 2023)		
Vacances TOUSSAINT 2023	Du samedi 21 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023		
Vacances NOËL 2023	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024		
Vacances HIVER 2024	Du samedi 17 février 2024 au lundi 4 mars 2024	Du samedi 24 février 2024 au lundi 11 mars 2024	Du samedi 10 février 2024 au lundi 26 février 2024
Vacances PRINTEMPS 2024	Du samedi 13 avril 2024 au lundi 29 avril 2024	Du samedi 20 avril 2024 au lundi 6 mai 2024	Du samedi 6 avril 2024 au lundi 22 avril 2024
Pont ASCENSION 2024	Du mercredi 8 mai 2024 au lundi 13 mai 2024		
Vacances ÉTÉ 2024	Du samedi 6 juillet 2024 au lundi 2 septembre 2024		
Le départ en vacances a lieu après la classe. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en vacances le vendredi soir. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués. Les classes vaqueront les vendredi 10 mai 2024 et samedi 11 mai 2024.			

POURQUOI SE FORMER AUX GESTES QUI SAUVENT ?

40 000 ARRÊTS CARDIAQUES PAR AN
65% DES ARRÊTS CARDIAQUES SURVIENNENT DEVANT TÉMOINS
MAIS SEULS 39% EFFECTUENT LES GESTES QUI SAUVENT

1 VIE, 3 GESTES QUE FAIRE FACE À UNE VICTIME QUI FAIT UN MALAISE BRUTAL, EST INCONSCIENTE ET NE RESPIRE PAS ?

1 APPELÉ LE SAMU AU 15 OU AU 112

15 OU 112

2 COMMENCEZ LE MASSAGE CARDIAQUE
 110 COMPRESSIIONS PAR MINUTE AU MINIMUM (DE 5 CM AU MILIEU DU THORAX)

3 UTILISEZ UN DÉFIBRILLATEUR
 LORSQU'IL Y A EN À UN À PROXIMITÉ, UTILISEZ UN DÉFIBRILLATEUR EN SUIVANT LES INSTRUCTIONS




32 % DE SURVIE GRÂCE À CES 3 GESTES RÉALISÉS CONTRE 5% SANS LES PRATIQUER
SE FORMER AUJOURD'HUI, SAUVER DEMAIN !



Editions  **Conseils-Informations**
 COMMUNICATIONS TERRITORIALES



Régie publicitaire au service des communautés territoriales
BULLETINS, AGENDAS, PLANS, GUIDES...

www.conseil-information.com



Château Sociando-Mallet
 2020
Sylvie Gautreau



156 licenciés

Depuis notre fusion avec le club de Saint-Estèphe en 2019, les effectifs ne cessent de grandir. Cela commence à poser des problèmes au niveau des terrains et du budget. Avec mon Co-président M. Miquau nous sommes heureux que les 2 villages marchent main dans la main. Cette année a vu l'inscription de 2 nouvelles équipes : U19 au niveau de l'entente des jeunes avec Cissac et une 2ème équipe senior.

SENIOR : Avec un nouveau coach M. Cyril Meynard, nous avons vu notre équipe A redynamisée, avec de très bons résultats, une 2ème place sur 11 qui méritait largement la montée, malheureusement !!!

Un parcours en Coupe de Gironde «exceptionnel» avec pas moins de 7 tours de passés, nous retiendrons bien sûr l'exploit d'éliminer une R2 (St André de Cubzac) 5 divisions au-dessus de nous. Dommage nous perdons aux penalties contre une R2 (Cenon). Merci aux joueurs, coachs, supporters venus nombreux ce jour-là. Vu l'effectif de cette année, l'objectif est la montée en D2. Un nouveau coach pour l'équipe B, M. Stéphane Saunier, nous lui souhaitons une bonne saison.

VETERANS : Avec des nouveaux arrivants qui se sont très bien intégrés, les résultats ont suivi. Pour renforcer encore plus la cohésion, nous avons décidé d'aller jouer un match en, Espagne (Calafell) au mois de juin, cela a été une grande réussite car tout le monde a joué le jeu.

Je voudrais remercier M. Denis Gache pour l'organisation parfaite et de nous avoir accueilli chez lui, des moments de rigolades inoubliables. L'accueil du club de Calafell a été remarquable : entrée du match avec l'hymne national français, récompense

d'une coupe et cadeaux à chacun des joueurs. Nous avons offert en contrepartie des vins de Saint-Seurin. Nous les accueillons le 22/10 pour le match retour, plus une visite et repas au Chateau Moulin de Blanchon (vendredi) Match et restaurant samedi et avant de partir le dimanche, visite et dégustation au Chateau Mouton Rothschild grâce à un de nos membres M. Gérard Linares (maître de chai). Merci à tous.

ENTENTE DES JEUNES : La partie est compliquée par manque de places sur les terrains. Nous accueillons du baby-foot (4/5 ans) aux U19 (17 ans). Les 3 clubs font leur maximum (Cissac, St Estèphe, St Seurin) mais nous avons été obligés cette année de s'associer avec d'autres clubs (St Germain et Pauillac St Laurent).

Cela permet de disperser les entrainements et les matchs. Un remerciement particulier à M. Romain Brisse et Laetitia pour l'investissement au niveau de plusieurs catégories et l'organisation des matchs selon la disponibilité des terrains. Merci au coach et aux futurs Mbappé .

En tant que co-président je voulais remercier les joueurs, les coachs, les sponsors, la mairie, une mention supplémentaire à notre traceur de terrain M. Jacky Laujac qui est toujours là pour nous donner un coup de main. Merci Jacky !!!

N'hésitez pas à nous appeler pour venir jouer, nous avons toutes les catégories des plus jeunes aux vétérans.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année sportive

M. Sylvain Négrier
Tél: 06 64 39 75 96



MAISON DU TOURISME ET DU VIN

La saison a débuté comme toujours par le rendez-vous incontournable de nos viticulteurs, le 31 mars autour de nos millésimes 2021 et 2022 en primeur au foyer socio culturel.

Monsieur le Sous-Préfet que j'avais tenu à inviter suite à son soutien au lendemain de l'épisode de grêle a pris part à ce moment de convivialité et de partage. Nous le remercions vivement.

Puis, le début de l'été a été marqué par l'organisation d'une scène d'été en gironde le 25 juin à l'occasion du premier marché gourmand de la Maréchale, la MTV était présente avec 11 châteaux pour proposer les vins de notre village au verre, plus de 50 pass dégustations ont été vendus pour une première c'est plutôt positif. L'animation musicale agréée par le département « Olive et ses noyaux » a permis une relance toute en gaieté de la saison !

Les deux mois d'été ont amené des visiteurs amateurs de vins et de produits locaux (manufacturé et gastronomique) de nos artisans partenaires. En août on a enregistré une hausse de la fréquentation par rapport à l'an dernier.

Comme tous les ans, nous avons été hôte d'une exposition de peinture de l'artiste Elodie ANT .

L'agence postale enregistre une forte dynamique et cela reste un atout majeur.

2023 c'est aussi une date spéciale pour la MTV, en effet nous venons de souffler ses 20 bougies le 31 octobre au cours de la soirée organisée « la Gerbaude des 20 ans » avec 125 participants.

Le marché de Noël se déroulera le dimanche 3 décembre.

Chers Saint-Seurinois Céline, le conseil d'administration et moi-même nous vous souhaitons une bonne fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2024.

Escudero Aurélien « Président de la MTV »



BRIDGE

La pratique du Bridge vous intéresse venez nous rejoindre pour vous divertir. Initiation gratuite, amusante et dynamique.

Informations : Hervé ZIMMERMANN Tel 06 11 56 28 88

CLUB DE MARCHÉ 2023 / 2024

Chaque jeudi : de 14h/17h de Sept à Mai de 8h/10h de juin à juillet. Relâche en Août.

Inscriptions au 06 08 02 40 21. Tarifs 10€ pour l'année.

Nos balades de 8km environ nous mènent sur les chemins communaux ou hors de la commune pour des paysages plus variés. Ainsi en Juin une «échappée belle» dans les Pyrénées, nous a permis de découvrir de nouveaux chemins de randonnée.

Cependant, notre année vient de s'endeuiller avec le décès de deux de nos amis adhérents Edouard Bauto et Christiane Meynieu auxquels nous voulons ici rendre hommage pour leur participation dynamique, joyeuse, agréable et amicale. Nous les regretterons beaucoup.

OdetteTereygeol



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes de Saint-Seurin de Cadourne était au rendez-vous pour la saison estivale 2023 des marchés nocturnes. Sa présence et sa bonne humeur ont été accueillies avec enthousiasme par les touristes et les gens venus nombreux se désaltérer à la buvette. Nous les en remercions et les attendons avec impatience pour la saison 2024.



SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE.

Un marché pantagruélique !

Jusqu'à 900 personnes se sont pressées au marché gourmand du port de La Maréchale, dimanche 3 septembre. À quoi tient ce succès ? À l'organisation du comité des fêtes et de la municipalité, qui ont tout mis en œuvre pour fournir au public le matériel nécessaire à une telle manifestation et ont prévu de nombreux stands pour que les convives puissent se restaurer jusqu'à tard dans la nuit et assister aux nombreuses attractions musicales prévues. Dernièrement, le groupe Olive' and Co et ses Olives a fait un véritable tabac.

Gérard SEGATTI

Quel succès !



PHOTO JDM-GS



La Guinguette de la Maréchale

Voilà une belle saison qui s'est terminée avec un magnifique temps.

Encore merci à toutes les personnes présentes pour la fête des 10 ans de la Guinguette, nous avons passé un super moment!!
Très ravis des résultats de cette saison et nous vous retrouverons l'année prochaine.
Bonne continuation à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Micka et Gaëtan



Restaurant l'Instant de Saint-Seurin

L'Instant de Saint-Seurin, c'est avant tout un lieu convivial, de rencontres et de partage. Un vrai repère de gourmands et de bons vivants !

Nous proposons une cuisine de terroir, préparée avec des produits frais et de saison.
Possibilité de privatiser le restaurant les soirées en semaine. A partir de 20 personnes
Florence & William.

Ouvert toute l'année.

Horaires :

Lundi : Fermeture

Mardi : 12h-14h

Mercredi : 12h-14h

Jeudi : 12h-14h

Vendredi : 12h- 14h / 19h30-21h30

Samedi: 19h30-21h30

Dimanche: 12h- 14h

Réservations : 05 56 73 71 26- instantdesaintseurin@gmail.com



Commerçants & Artisans de Saint-Seurin de Cadourne

NOM	ACTIVITÉ	TÉLÉPHONE
DEMARCHANT ATHALIS Alexandra	TAXI +	06 63 14 56 36 06 65 03 31 83
BACQUOY Dominique	« Nounou Dominique » 9 Route de la Raze Saint-Seurin de Cadourne	06 85 22 24 02
BIROT Stéphane	BIROT Frères Peintre en bâtiment	05 56 59 73 37
BETEILLE Antony	Plombier Chauffagiste Sanitaire - beteille.antony@free.fr	05 56 59 87 44 06 30 59 53 81
BELHASSOS Rachid	Plaquiste Peintre Revêtement sol et mur Pose parquet Bâtiment Rénovation (5 rue du Villa) - rachid.belhassos@free.fr	05 56 59 73 55 06 65 16 26 41
BRABANT Sandrine	Épicerie – Tabac- Journaux- Jeux FDJ (Espace Paul Daumains)	05 56 59 15 23
CHARRIER Amaury	Prestation photo et vidéo pour particulier et professionnel falconproduction@outlook.fr	06 44 28 88 30
CHEVALLEREAU Bouteyna	Conseillère indépendante en immobilier SAFTI (bouteyna.chevallereau@safti.fr)	06 14 29 60 28
CHEVALLEREAU Julien	Electricien professionnel. Installation, Rénovation, Mise aux normes, Dépannage 7/7 - egm33.contact@gmail.com	07 50 90 05 81
CREPIEUX Alain	La CADOURNAISE – Chambres d'hôtes Médoc-Conciergerie	05 56 59 06 02 06 68 67 64 63
FAUCHEY Cédric	VITI 33 Prestations viticoles	06 70 37 28 23
FAURE David C.F.R	Carrosserie Répare Rénove Remplace Repeint carrosseriefr@gmail.com	06 27 51 86 65
FRANCHINI Florian	Maçonnerie générale Neuf et Rénovation	06 47 80 86 22
Florence et William GABORIT	L'Instant de Saint Seurin Restaurant instantdesaintseurin@gmail.com	05 56 73 71 26
IZARD Laurent	Plomberie-Chauffage-Couverture Zinguerie	05 56 59 36 85
« La Fontaine » Charles et Marianne	Chambres d'Hôtes - la.fontaine.medoc@gmail.com	07 82 38 74 37 05 56 73 43 39
« La maison des Cro'Mignons » Inès et Séverine	En attente de réouverture par repreneur agréé	
« La Maison M » Marianne et Michel	Gîte de charme	+32 495 71 88 44
« Le Château Réal » Kelly et Elian	Maison d'hôtes et Gîte (contact@lechateauréal.com)	06 66 16 71 13 06 84 58 17 85
LE CARROUR Ludovic	Pêcheur, vente de poisson. Port de la Maréchale	05 56 59 72 61
MARTINEZ Jésus	NICO MULTISERVICES. Destruction nids de frelon et guêpes. Entretien tous espaces verts Elagage, abattage avec nacelle Ferrailleur	06 64 95 70 12
PASQUALE Micka	La Guinguette de la Maréchale	06 14 94 35 25
PEL Florence	« Les Coquetteries de FLO » Sacs cuir et accessoires flavule@hotmail.fr	06 29 92 50 17
PESENTI Alexandre	GLOBATIS (rénovation, construction, entretien et extension)	06 77 52 23 68
PETIT Thierry	Electricité Générale Conseil Chauffage Climatisation Neuf et Rénovation elec. conseil@gmail.com	06 63 09 67 35
PIERRON Françoise	« Fp'tite Main » Secrétariat, Gestion commerciale, Dématérialisation, Télé règlement - fptimain@orange.fr	06 08 04 37 67
POKEE Florence	Le Gîte à Nano.	06 10 55 91 35
POUYTEAU Elodie	Garde d'animaux Promenade et Soins Conciergerie - epouyteau@gmail.com	06 75 47 83 34
ROBIN Loïc	Serrurerie, Métallerie, Portail, Escalier, Verrières, Gouttières alu	06 79 47 23 09
SAUTS Julien	Garage, mécanique toutes marques	06 19 71 09 77
TRAVAINI Elian	Agent Immobilier IAD - elian.travaini@iadfrance.fr	06 84 58 17 85
VILMUS Nicolas	BATI JARDI CONCEPT Travaux de rénovation et finition du bâtiment, Décoration, Peinture, Revêtements, Isolation, Menuiseries int/ext et Entretien et aménagement espaces verts - batijardinconcept@gmail.com	06 95 64 34 41

La fibre

Nous vous informons que le raccordement à la Fibre est en cours de déploiement sur le village. Ces travaux se font par tranche, certains secteurs du village sont raccordés et d'autres sont en cours de travaux. Nous vous suggérons de contacter votre opérateur afin qu'il vous indique si vous y êtes d'or et déjà éligibles. Il pourra ainsi vous fournir les modalités ainsi que le tarif pour en obtenir l'installation.

Mon Médoc PNR

Mon Médoc, l'application mobile du Parc naturel régional Médoc ! Téléchargeable sur Google Play et Apple Store, l'application permet aux habitants et visiteurs de découvrir les richesses naturelles et culturelles du Médoc, de pratiquer des activités touristiques respectueuses de l'environnement, d'échanger et d'être informé en temps réel !



Mon Médoc c'est :

- Plus de 60 balades commentées au cours desquelles, guidé par la géolocalisation de votre smartphone, vous pourrez (re)découvrir le Médoc et ses richesses
- Des informations sur les paysages, la faune, la flore, la gastronomie locale...
- De nombreuses propositions d'activités respectueuses des valeurs du Parc et des prestataires engagés et écolabellisés
- Une quarantaine de producteurs locaux proposant de la vente directe
- Des informations sur la vie du Parc : agenda des animations et sorties, actualités du Parc...
- L'opportunité d'échanger et de participer à la vie du Parc en partageant des observations, posant des questions, s'engageant dans des projets participatifs...
- La possibilité de rejoindre des communautés thématiques pour recevoir des informations ciblées et échanger avec des usagers ayant les mêmes préoccupations
- Des alertes pour prévenir des risques, notamment liés aux baines et aux incendies

Vendanges 2023

Des vendanges à Saint-Seurin sous un soleil radieux a redonné le sourire aux vignerons.

Malgré un quiproquo médiatique sur les problèmes de mildiou, nos viticulteurs ont mis fin à cette polémique avec un millésime plein de promesse, qualitatif et au rendement exceptionnel.

En attendant d'apprécier le résultat de ce dur labeur, le travail de la vigne bat son plein.

Sandra NEGRIER

Cadeaux de Noël

Comme chaque année, le Père Noël passe dans notre village pour combler les enfants du village. A cette occasion, nous organisons la distribution lors d'un après-midi récréatif le samedi 16 décembre, avec un spectacle et un goûter.

Quel bonheur de voir les yeux de tous les enfants s'illuminer à cette occasion, prenez le temps de passer et de régaler vos enfants.

Malheureusement, chaque année des cadeaux attendent les enfants qui ne sont pas venus, quel dommage.

Nous les conserverons en mairie jusqu'au 2 janvier 2024, pensez y et venez quelques minutes pour le plaisir de vos enfants.



Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, Madame Chantal DEGAS, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

FAITS DIVERS. Le 15 août dernier, une vague géante déferlait sur le petit port de Saint-Seurin-de-Cadourne à la suite du passage d'un bateau de croisière sur la Gironde, provoquant de nombreux dégâts matériels.

Le port de La Maréchale maltraité par les paquebots

✓ Mathieu CAURRAZE

C'est une vague géante qui a déferlé sur le port de La Maréchale, à Saint-Seurin-de-Cadourne, dans la soirée du 15 août, entraînant tout sur son passage. Des bateaux ont été désamarrés du ponton du petit port ; l'un d'eux a même été projeté au-dessus des palplanches. Les dégâts ont été constatés le lendemain matin par les propriétaires des navires et l'intervention d'un engin avec un bras télescopique a été nécessaire pour remettre le bateau échoué à flot. « Il n'y a pas eu de victime heureusement, seulement quelques dégâts matériels », réagit le maire de la commune estuarienne.

Gérard Roi pointe du doigt la responsabilité des paquebots de croisière, qui transitent sur la Gironde pour rejoindre Bordeaux depuis l'océan atlantique. Selon lui, le *Spirit of Discovery*, navire long de 236 mètres et d'une capacité d'accueil d'un millier de passagers, qui était en escale dans la capitale girondine les 14 et 15 août, serait à l'origine de cette vague, qu'il aurait provoquée alors qu'il se dirigeait en direction de l'embouchure de la Gironde. « Certains paquebots naviguent à trop grande vitesse, bien au-dessus de ce qui est autorisé », accuse-t-il. Une situation qui rappelle celle rencontrée en mai dernier à Saint-Louis-de-Montferand, où le passage d'un paquebot avait provoqué une vague, inondant les berges de la Garonne et occasionnant de gros dégâts matériels. Un rapport préliminaire du Grand port maritime de Bordeaux incriminait « la vitesse excessive du navire à cet endroit précis de la Garonne » et concluait à « une erreur sur l'appréciation de la vitesse à adopter à cet endroit du chenal de navigation ».

Des vagues de deux mètres

Cet incident agace le maire de Saint-Seurin-de-Cadourne, d'autant plus que ce ne serait pas la première fois qu'une vague formée par un paquebot s'invite dans le port de La Maréchale. L'élu médocain, témoin d'un tel événement il y a quelques années, parle de vagues pouvant atteindre jusqu'à deux mètres de hauteur au moment de l'entrée dans le port, qui se trouve à une centaine de mètres seulement du fleuve. « C'est une vague puissante, semblable à un tsunami, qui vient soulever violemment les éléments du ponton, à tel point qu'une personne se trouvant dessus ne tiendrait pas debout, explique-t-il. Les bateaux sont malmenés. Elle vient



La vague géante a malmené les bateaux amarrés dans le port de La Maréchale à Saint-Seurin-de-Cadourne.

PHOTO MAIRE DE SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE

se fracasser contre l'écluse, située quelques mètres plus loin, dont les portes se referment violemment, ce qui témoigne de la force de la vague. Ça fait un bruit terrible. Elle repart ensuite dans l'autre sens, ce qui a pour conséquence de vider d'un coup le port de son eau. La vague fait ainsi des allers-retours dans le port. »

Gérard Roi fait constater les dégâts causés dans le port par ce phénomène, « qui se produit une à deux fois par an ». Les pieux joints, qui protègent les berges, ont tendance à céder par endroits. Aussi, les vagues endommagent les berges et accélèrent l'envasement du port. Le coût des réparations s'élèverait à 12 000 euros pour la commune, sans compter les opérations de dragage. Le maire rappelle que la municipalité a investi près d'un million d'euros en 2003 dans l'aménagement de ce port, où elle a créé une halte nautique d'une quinzaine d'emplacements. Une enveloppe financière loin d'être anodine pour une commune comme Saint-Seurin-de-Cadourne, dont le budget annuel s'élève à 300 000 euros.

« Notre port, qui a une vocation touristique, devient moins crédible auprès des propriétaires de bateaux qui cherchent des sites sécurisés. Cette situation en donne une mauvaise image. Il est dommage que des compagnies maritimes détruisent les infrastructures des petits villages. » À la suite de l'incident du 15 août, le maire a écrit au préfet de la Gironde, Étienne Guyot, ainsi qu'aux présidents de la station de pilotage de la Gironde et du Grand port maritime de Bordeaux pour exprimer son mécontentement. « J'avais déjà envoyé un courrier il y a quatre ans pour prévenir de la problématique. La consigne devait être donnée aux commandants de ces grands paquebots, mais rien n'a changé », se désole l'élu, qui attend cette fois-ci des solutions concrètes.

Pas d'anomalie pour le Port de Bordeaux

Cet incident intervient alors que le nombre de paquebots de croisière naviguant dans la Gironde, et par conséquent devant le littoral de Saint-Seurin-de-Cadourne, doit aller en augmentant dès 2024 avec le lancement des escales-test à Pauillac. Mais Gérard Roi ne se montre pas inquiet pour autant. « Quand la vitesse est respectée, comme c'est le cas pour la grande majorité des paquebots, il n'y a pas de problème. »

Le Grand port maritime de Bordeaux explique avoir été informé de la situation dans le port de Saint-Seurin-de-Cadourne. Cependant, depuis l'incident du paquebot *Seven Seas Splendor*, aucune anomalie n'aurait été constatée de la part des navires de commerce ou de servitude sur le chenal de navigation. En ce qui concerne le paquebot *Spirit of Discovery*, sa vitesse était « normale » lors de son passage au niveau de la Maréchale et conforme à l'arrêté interpréfectoral concernant la navigation, rappelle le Port de Bordeaux. Pour

l'ensemble de la navigation dans le chenal, la vitesse est adaptée selon les circonstances. « Des points de vigilance particuliers font l'objet d'un rappel systématique de la capitainerie à destination des pilotes et commandants de navires : il s'agit actuellement des obstacles comme les ponts, lignes haute tension ou les zones habitées comme Ambès, Saint-Louis-de-Montferand... » Enfin, un « plan de navigation » doit être mis en place en 2024 par les pilotes et sera cosigné par les agents, compagnies maritimes et commandants des navires. Ce document permettra de renforcer la prévention et d'attirer l'attention sur toutes les particularités et zones de vigilance à prendre en compte lors de la remontée et descente de l'estuaire pour les paquebots de croisières. « Le Port de Bordeaux reste par ailleurs engagé dans un dialogue permanent avec les acteurs de la vie du fleuve, pour échanger sur la coexistence de leurs activités respectives. Sa direction se tient bien sûr disponible pour échanger avec les communes de l'estuaire qui le souhaitent. »



Gérard Roi fait constater les dégâts causés par les vagues, comme l'effondrement des pieux joints permettant de protéger les berges du port.

PHOTO JDM

HABITAT PARTICIPATIF

Une soirée d'information

La commune de Vertheuil, dans le Médoc, recherche les futurs habitants de son projet d'habitat participatif nommé « Neotopos » (« nouveau lieu » en grec) prévu sur l'ancien terrain de football, à 300 m du centre bourg historique. Il accueillera 10 à 15 logements. Une équipe de professionnels de l'immobilier durable et participatif (Isolat, ILO et HemPalha, entité de Coop & Bat) a été missionnée par la mairie pour l'accompagner dans la réflexion et l'orientation du projet. Une deuxième réunion d'information aura lieu le 19 septembre à 18 h 30 au foyer André-Lagune de Hourtin. Un formulaire a été mis en ligne afin de recueillir les premières candidatures. Les candidats ont jusqu'au 31 décembre 2023 pour répondre à ce formulaire.

SÉCHÉRESSE

Etat de catastrophe naturelle

L'état de catastrophe naturelle a été reconnu au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols en Gironde en 2022. Parmi les 65 communes concernées, quatre sont médocaines : Queyrac, Saint-Germain d'Esteuil, Sainte-Hélène et Vendays-Montalivet. Les sinistrés disposent d'un délai de 30 jours à compter de la publication de l'arrêté ministériel, paru au Journal Officiel du 8 septembre, pour déclarer auprès de leur compagnie d'assurance leurs sinistres, en vue d'obtenir réparation des préjudices subis. L'arrêté est disponible sur le site www.legifrance.gouv.fr.

le journal du Médoc

14-16, rue Camille-Maunier
BP2 - 33112 Saint-Laurent-Médoc
Tél. 05 57 75 14 00 - Fax 05 57 75 14 01
E-mail : redaction@journalmedoc.fr
Édité par Presse et Médias de Gironde
SARL au capital de 1000€
Siège social : Rue du Dr Jean-Vincent
COURVILLE - 33081 MÉRIGNAC Cedex
Acteurs : Presse et Médias du Sud-Ouest
Directeur de la publication : Vincent DAVID
Rédaction :
Dominique BARRET - Rédacteur en chef
d.barret@journalmedoc.fr
Régisloù CHAROIS - Secrétaire de rédaction
rcharois@journalmedoc.fr
Mathieu CAURRAZE - Journaliste
mcaurraze@journalmedoc.fr
Puckoff - Faonny SALLES
f.salles@journalmedoc.fr
Secrétariat administratif : Céline FRANCOIS
c.francois@journalmedoc.fr
Abonnement 7 ans : 70 €
Impression : Imprimerie SAPHO-BORDEAUX
N° OFPPT - 0038 03661 - N° ISSN : 1350-2000
Le Journal du Médoc est habilité à publier les annonces légales et judiciaires.
Fondé en 1907 par Harpaget et Jean-François GAUTRE
Presse et Médias de Gironde - 14 rue Camille Maunier - 33112 Saint-Laurent-Médoc
N° de presse 2017 - N° de presse 2017
http://www.journalmedoc.com

Octobre rose

Le 21 Octobre 2023 à Saint-Seurin de Cadourne, nous avons organisé la journée Octobre Rose. Malgré une météo peu favorable, 75 marcheurs ont répondu présents à la Marche Rose animée de 4 km. Une arrivée en fanfare par la Bandas « Lous Vinhourous » et chacun est reparti avec un cadeau des bénévoles de l'institut LISA en remerciement.

Une restauration sur place a été organisée et divers stands étaient présents : vente de tee-shirts Octobre Rose 2023, articles cadeaux, atelier dentelle, maquillage pour enfants et vente des Roses. En fin d'après-midi a eu lieu un lâcher de ballons sous les yeux admiratifs des participants.

Pour clôturer cette journée, la municipalité a offert le vin d'honneur et le Comité des Fêtes a organisé une soirée avec animation musicale par Dominique Delille et son ambiance entraînante qui a permis à 120 personnes de s'adonner au plaisir de la danse.

Nous sommes heureux d'avoir récolté la somme de 2 127€ au profit de LISA (L'Institut du Sein Aquitaine), par : Vente de Tee-Shirt, des roses, des dons dont un de Dominique Delille qui a fait un don sur sa prestation et le Comité des Fêtes a reversé une partie des bénéfices de la soirée organisée.

Nous remercions tous les acteurs qui ont participé à cette journée au profit de la recherche contre le Cancer du Sein.

Mme Françoise PIERRON



Recettes de fêtes

Duo coloré d'huîtres Arcachon Cap-Ferret

1- Ouvrez la grenade et récupérez-en les grains. Lavez les 2 citrons. Tranchez le jaune en fines rondelles que vous coupez en quatre et prélevez le zeste du citron vert.

2- Ouvrez les huîtres et jetez la première eau. Déposez-les sur un plateau recouvert de gros sel. Coupez la pomme sans l'éplucher en mini bâtonnets d'environ 1cm de long sur 2mm de large. Prévoyez 4 cuillères à soupe de bâtonnets.

3- Déposez dans la moitié des huîtres 5 grains de grenade et un quart de tranche de citron jaune. Dans l'autre moitié, déposez 1/2 cuillère à café de bâtonnets de pommes et saupoudrez légèrement de zestes très fins de citron vert.



Ingrédients pour 2 personnes :

- 2 douzaines d'huîtres Arcachon Cap-Ferret
- 1 grenade
- 1 citron jaune bio
- 1 citron vert bio
- 1 pomme Granny bio

Carré d'Agneau Mireille

1- Préchauffez le four à 180°C.

2- Mettez le carré dans un plat ovale en terre, arrosez de beurre fondu et faites cuire 7 à 8 minutes au four.

3- Retirez le carré du plat, puis tapissez le fond d'une couche de pommes de terre pelées et émincées, et d'un bon tiers de fonds d'artichauts crus et finement émincés.

4- Remplacez le carré sur la garniture, arrosez de beurre, faites cuire doucement au four environ 10 min.

5- Au moment de servir, ajoutez quelques cuillerées de bon jus réduit.

4- Astuce : Pour cette recette de Carré d'agneau Mireille, vous pouvez compter 10 minutes de préparation. Pour en savoir plus sur les aliments de cette recette d'agneau, rendez-vous ici sur notre guide des aliments.



Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 carré(s) Agneau
- 4 Pomme(s) de terre
- Fond d'artichaut cru
- Beurre
- Sel poivre

Bûche au chocolat noir, zestes d'orange et pralin

Faites fondre 400 g de chocolat cassés en carrés avec la crème 2 min 30 à 500 W au four à micro-ondes. Ajoutez un zeste d'orange râpé, mélangez. Placez au réfrigérateur 30 minutes.

1- Préchauffez votre four au thermostat 7 (200°C) en mode traditionnel. Battez dans un saladier au batteur électrique les oeufs et le sucre pendant 5 minutes. Ajoutez la farine délicatement avec une spatule. Versez sur une plaque de cuisson à rebords beurrée et farinée et faites cuire 11 minutes. Démoulez sur un torchon humide et propre.

2- Battez le chocolat et la crème au batteur et nappez la moitié dans le biscuit (après avoir retiré le torchon). Roulez serré, et nappez le reste sur le gâteau. Parsemez dessus du pralin. Placez au réfrigérateur 30 minutes.

3- Faites fondre le reste du chocolat 2 minutes à 500 W au four à micro-ondes. Avec un pochoir, dessinez des sapins sur un plateau recouvert de papier sulfurisé et placez au réfrigérateur 30 minutes. Avec un reste de chocolat fondu, collez les sapins à la bûche. Placez à nouveau 30 minutes au réfrigérateur.

4- Astuce : Pour finir coupez les bords pour des côtés nets !



Ingrédients pour 14 personnes :

- 3 tablettes de chocolat Noir
- 4 oeufs
- 120 g de sucre
- 120 g de farine
- 300 ml de crème fleurette
- 1 orange
- 50 g de pralin

Sudoku

Facile						Moyen					
		7	4							3	
6		3	9	2						1	
	1		5		8	7				4	
8					4					1	
2	3								7	5	
1			6							3	
7		6	1		3					9	
	2				4	9	1			6	
	9				5	3					

Difficile						Diabolique					
4								9	5		
		8	9		1						
		9	4					8	3		
			8			4					
	8	6	3		4	5	2				
		5			7						
2	5				9	8					
			1	3	6						
1	7										2

Moyen						Diabolique					
		8		5						9	
			4	8	3				2	7	
			6					5	3		
3	8			1					7	6	
6			7		4					1	
2	1			6					4	5	
	7	3				1					
8	5		3	9	7						
	2			4				7			

Mots croisés

R	B	A	I	G	N	A	D	E	Q	X	F	E
O	U	V	H	E	S	U	D	E	M	U	U	T
U	I	A	O	G	O	E	M	O	N	L	C	T
L	A	G	U	N	E	E	N	U	D	F	U	E
E	L	U	L	E	U	Q	O	C	E	E	S	V
A	E	E	E	R	A	M	A	O	T	R	O	E
U	U	E	S	S	I	A	L	U	T	E	E	R
E	G	A	L	P	L	G	E	T	E	L	B	C
E	I	R	E	H	C	O	R	E	U	B	A	T
L	D	V	A	R	E	C	H	A	O	A	R	E
A	R	U	E	H	C	E	P	U	M	S	C	L
T	C	E	G	A	V	I	R	E	U	G	L	A
E	S	T	R	A	N	D	N	A	L	E	O	G

BAIGNADE
CREVETTE
COUTEAU
GOELAND
MOUETTE
PECHEUR
ROULEAU
ESTRAN
GOEMON
LAGUNE
LAISSE
MEDUSE
REFLUX
RIVAGE
ROCHER

VARECH
ALGUE
COQUE
CRABE
DIGUE
ETALE
FUCUS
GALET
HOULE
MAREE
PLAGE
SABLE
VAGUE
DUNE



Etat civil 2023

NAISSANCES :

FAUCHEY Albane, Sandrine, Virginie, née le 20.07.2023 à Bordeaux
 HERTMANNI Thaïs, née le 12.08.2023 à Lesparre Médoc
 COUMES Nolan, François, Stéphane, né le 08.09.2023 à Lesparre Médoc

MARIAGES :

HIMPE David et POUYTEAU Elodie

DÉCÈS :

DANIAUX née MACANTAY Noëlle, Marie, Francine,
 le 05.01.2023 à Saint-Seurin de Cadourne
 SEGONNE Michel, le 17.01.2023 à Lesparre Médoc
 MIQUAU Pierre, le 18.01.2023 à Lesparre Médoc
 MONTET née AGUIRRE Marcelline, le 02.02.2023 à Vertheuil
 BAUTO Edouard, Joachim, le 05.08.2023 à Saint-Seurin de Cadourne
 ANTRAS Christian, Georges, François, le 15.09.2023 à Lesparre Médoc
 MEYNIEU née ROUSSEAU Marie-Christiane, le 17.09.2023 à Bordeaux
 POKÉE Jean, Michel, le 24.10.2023 à Saint-Seurin de Cadourne

MANIFESTATIONS

Marché de Noël/Téléthon

dimanche 3 décembre 2023,
 de 10 h à 18 h 30 au foyer socioculturel

Arbre de Noël de la commune

samedi 16 décembre 2023 à 15 h
 au foyer socioculturel

Réveillon

dimanche 31 décembre 2023
 à partir de 20 h au foyer socioculturel

Vœux du maire

vendredi 5 janvier 2024 à 19 h
 au foyer socioculturel

Repas des aînés

dimanche 04 février 2024 à 12 h
 au foyer socioculturel

Il était une fois



Ecole 1956



Le village



La Marechale



Château Sociando-Mallet

2020

Sylvie Gautreau



Conseils-Informations
COMMUNICATIONS TERRITORIALES

Régie publicitaire au service
des communautés territoriales
BULLETINS, AGENDAS, PLANS, GUIDES...

www.conseil-information.com



AGENZWEB

L'AGENCE WEB DE PROXIMITÉ

Création de sites web
Animation de vos réseaux sociaux

contact@agenzweb.fr

www.agenzweb.fr



CHÂTEAU CHARMAIL

Famille d'Halluin, propriétaire

Cru Bourgeois Exceptionnel



Haut-Médoc

www.chateau-charmail.com - Tél. 05 56 59 70 63

"On ne peut avoir de beaux plans sans les aimer, la nature ne donne rien d'elle-même"

TEE SHIRT Sympa



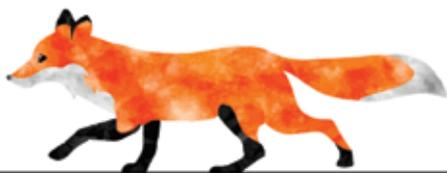
tee-shirt-sympa.fr

Le site de référence pour trouver des tee-shirts
originaux et respectueux de l'environnement

Nous sommes fiers de proposer une gamme de tee-shirts bio,
originaux et sympas **pour tous les goûts et toutes les occasions**.
Que ce soit pour vous-même ou pour offrir, nous sommes certains
que vous trouverez chez nous ce que vous cherchez.

**N'hésitez pas à naviguer sur notre site
pour trouver votre prochain tee-shirt préféré !**

Parceque nous en avons conscience !
Tous nos tee-shirts sont fabriqués en France dans une démarche écoresponsable.



L'Agence de Com

Communication & Impression

www.lagencedecom-france.fr